

**ANNONCES :**

La ligne ou son espace :  
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.  
Etranger 30 cts.  
Réclames : 50 cts. la ligne  
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames  
sont reçues exclusivement par  
la Société Publicitas S. A.,  
Sion, Lausanne, Genève, Mon-  
treux, Fribourg, etc., et au Bureau  
du Journal.

# NOUVELLISTE

## VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

**ABONNEMENTS :**

Un an 6 mois 3 mois  
Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50  
Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration  
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal N° 274

**Nouveaux faits connus  
Lundi à midi**

**La Conférence du travail de Genève a clos ses travaux.**

**Pékin renait au calme. Les armées se sont retirées de la ville. Le gouvernement nationaliste annonce la fin des hostilités et l'unification de la Chine.**

## Restons là-haut

Nous cueillons dans la Tribune de Lausanne cette information qu'à l'encontre de tant de craintes la vigne se présente, dans sa floraison, sous un jour meilleur à celui que l'on aurait espéré après les terribles déconvenues du mois de mai.

Il en serait de même de l'agriculture en général.

Nous nous réjouissons grandement de ces pronostics.

Il serait cependant imprudent de se laisser aller à des espérances démesurées.

Tout n'est pas couleur de rose.

Rien n'est encore dans les greniers et dans les caves.

Le mois de juin ne vaut guère mieux que le mois de mai. La pluie et, certains jours, une température extraordinairement basse pour la saison, jettent le paysan, quel que soit son genre de culture, dans les angoisses les plus justifiées.

Nous avons besoin du beau temps et de la chaleur ; nous n'avons que des averses et des fraîcheurs. Pour un jour de franc ciel bleu, nous comptons cinq jours de ciel nuageux, brumeux et tourmenté.

Dans ces conditions, l'on n'est pas non plus sans inquiétude pour la qualité et la rentrée des foins.

Espérons que le dernier tiers de juin fera disparaître des fronts les plissements et les rides que le vilain printemps y a creusés.

On a faim et soif de cette note optimiste à la campagne où tout semble concourir à découragement de la jeunesse déjà portée à la désertion.

Les mauvaises récoltes, les maladies, les dettes hypothécaires, l'âpreté du labeur poussent, poussent plus que jamais les générations montantes vers les villes qui deviennent hydriques à sauter.

Ici, c'est le plaisir ; là, c'est l'ennui, ce plaisir souvent malsain, certes, mais plaisir tout de même qui, à l'instar de la meule, use en faisant briller et en polissant.

Nous voudrions faire pénétrer dans l'esprit des jeunes gens à la recherche d'une carrière cette vérité si grande que l'agriculture, dans ses diverses branches, est encore, de toutes les industries, la plus noble et la plus intéressante.

Evidemment, il faut en suivre le développement et les progrès, appliquant avec méthode les indications d'une science toujours en éveil et de plus en plus sûre d'elle-même.

Châteauneuf est là, instruisant, prêtant son concours et communiquant ses expériences.

Dernièrement encore, nous y avons conduit les Ecoles de St-Maurice ; les enfants ont prêté une attention soutenue à la très pratique conférence que leur a donnée M. Luisier, le directeur dont chacun, même au delà de nos frontières, se plaît à reconnaître les compétences.

Parents et enfants sont revenus enchantés d'une course qui fut, pour beaucoup, toute une révélation.

Sous le rapport de l'enseignement agricole, le Valais n'a donc rien à envier aux autres cantons.

Nous voudrions montrer aux jeunes que si l'agriculture n'offre pas comme certaines industries ou professions l'espoir très souvent déçu d'une fortune considérable et rapidement acquise, elle assure, du moins, avec plus de certitude que toute autre, une existence indépendante.

Nous voudrions enfin les convaincre, ces jeunes, que cette vie en plein soleil, au milieu des vignes, des champs, des bois, en collaboration constante avec la Providence et les forces de la nature est aussi saine pour le corps que pour l'esprit, et qu'elle procure des satisfactions d'amour-propre et d'intérêt que l'on chercherait vainement ailleurs.

Il y avait, autrefois, dans notre canton surtout, les distances.

Les Pouvoirs publics ont pris l'initiative, ratifiée par le peuple quasi unanime, de relier le moindre village de montagne à la plaine.

C'est un travail gigantesque, mais un travail dont on est en droit d'attendre de fructueux gains. Si l'on descendra l'hiver pour occuper ses bras, on remontera aussi plus facilement à la bonne saison pour mettre en valeur le bien des ancêtres. Il n'y aura plus de hameau perdu.

Restez aux champs malgré les déboires. La situation s'y améliore considérablement. En haut, vous garderez la paix de l'âme et de cœur ; en bas, vous avez mille chances de rencontrer les pires désillusions et... le reste.

Ch. Saint-Maurice.

## ECHOS DE PARTOUT

**La Suisse possède trois gares internationales.** — M. Maurice Ordinaire, sénateur du Doubs, et M. Georges Pernot, député du même département, ont adressé la lettre suivante aux ministres des affaires étrangères et des travaux publics de France :

« Des journaux ont annoncé que le gouvernement français aurait consenti à instituer à Genève une gare internationale. Nous ne faisons aucune objection à ce que la Suisse reçoive cette satisfaction, demandée depuis longtemps, mais l'intérêt de nos compatriotes, ainsi que le souci de l'équité nous obligent à vous faire remarquer que la Suisse posséderait ainsi trois gares internationales commandant le trafic franco-suisse, soit : Bâle, Vallorbe et Genève, alors que la France n'a pas su faire reconnaître la réciprocité pour les deux autres chemins de fer traversant la frontière. Ce nouveau succès de la Suisse a ravivé les regrets de nos compatriotes et renouvelés leur désir que leurs réclamations soient enfin écoutées.

Nous avons l'honneur d'insister de la façon la plus pressante pour qu'en ce qui concerne Pontarlier, la réunion dans cette gare des services ferroviaires et douaniers soit la condition de la concession faite à la Suisse à Genève et nous ne doutons pas que, votre attention ainsi éveillée, vous ne reconnaissiez la justice de cette demande. La question au surplus, présente assez d'importance pour que vous consentiez à ce qu'une question vous soit posée à ce sujet par nous dans l'une des deux Chambres. »

**Restauration d'une ville historique américaine.** — On mande de New-York que, pour restaurer la ville historique de Williamsburg, fondée en 1632, et en faire un musée. M. Rockefeller fils a accepté de payer le total des frais, estimé à 1 million de livres sterling. Malgré ses bâtiments des dix-neuvième et vingtième siècles, Williamsburg a plus que toute autre ville américaine conservé son caractère primitif de cité coloniale. Pour ressusciter dans leurs anciens types le vieux palais du gouverneur, le premier théâtre d'Amérique, construit en 1716, et la vieille prison, datant de 1700, fameuse par

les pendaisons de pirates, on va abattre une grande école, un hôtel et plusieurs autres édifices.

**La race arlésienne classique disparaîtrait-elle ?** — Oui, si l'on en croit le «Petit Marseillais». Jusqu'au milieu du siècle dernier, on pouvait se rendre compte que les indigènes arlésiens étaient du plus pur sang romain. Cette parenté se reconnaissait principalement chez les femmes, qui étaient d'une taille élevée, avaient le teint mat, un profil d'une grande pureté et un port majestueux. Malheureusement, on construisit à Arles des ateliers de chemins de fer, ce qui provoqua l'arrivée d'une multitude d'ouvriers venus, pour la plupart, du Nord et de l'Est de la France. A partir de ce moment, le type classique de la race arlésienne se serait altéré. La taille des femmes diminuait, leur teint s'éclaircirait et le profil de leur visage perdrait rapidement sa pureté de médaille antique. Et puis, les jeunes Arlésiennes ont, petit à petit, abandonné leur charmant costume traditionnel — qu'elles ne revêtent qu'en de rares occasions — et elles ont fait couper — comme les autres — leurs opulentes chevelures qui encadraient si bien leur visage.

**Triste anniversaire.** — Demain, mardi, ramène l'anniversaire de la mort tragique, à Queretaro (Mexique), en 1867, de l'empereur Maximilien. Fait prisonnier le 14 mai, et condamné à mort par le conseil de guerre, Maximilien fut fusillé le 19 juin, à 7 heures du matin, entre les généraux Miramon et Méjia. Il mourut bravement, après avoir adressé aux troupes une allocution dans laquelle il justifiait sa conduite.

**Un village dans un cratère.** — On mande de Sydney qu'une expédition, envoyée par le gouvernement australien, a exploré l'île fort peu connue de Long, située à une centaine de kilomètres au large de la côte de Madang, dans la Nouvelle-Guinée orientale. Dans cette île se trouve un volcan éteint, dont le cratère est occupé par un lac de plusieurs kilomètres de superficie. Vers l'est, les parois du cratère sont parfaitement nues et abruptes, tandis qu'à l'ouest elles sont couvertes de forêts très denses et tombent en pente assez douce.

Les explorateurs, ayant aperçu des fumées montant des bords du lac, crurent qu'il s'agissait de fumerolles et un d'entre eux, désireux de s'assurer de la chose, descendit, par des couloirs impossibles, au bord du lac. Là, il constata que les rives étaient habitées par des indigènes, complètement isolés et tout à fait différents des tribus voisines. L'arrivée du blanc les mit en fuite, de sorte qu'il fut malheureusement impossible de les étudier. Rappelons à ce propos que maint cratère éteint de l'Afrique orientale renferme de véritables réserves de gibier de toute sorte, notamment d'antilopes.

**Les juges et les lois.** — Le juge est payé pour appliquer la loi. Or, la Constitution est la loi fondamentale. Si une loi apparaît au juge comme « inconstitutionnelle » peut-il refuser de l'appliquer en lui déniait toute valeur ?

**L'exorcisme juif en Palestine.** — Une Juive de Bagdad résidant, en Palestine, mande le correspondant du «Times» à Jérusalem, perdit la raison il y a quelques mois et passa pour incurable, car elle se plaignait sans cesse d'être possédée par l'esprit d'une de ses voisines décédée et d'être tourmentée par cet incubé. De tels cas sont appelés « dibbuk ». Dix rabbis s'appliquèrent à la guérir selon la manière traditionnelle. Ils jeûnèrent deux jours ; le soir du deuxième, la femme fut amenée à la synagogue. Les prières rituelles furent dites, puis le chofar — la trompette de corne de bélier — fut sonnée sept fois à sept reprises. Le dibbuk refusa néanmoins de quitter sa victime. Alors les dix rabbis prononcèrent la formule définitive d'anathème, sur quoi le mauvais esprit abandonna le corps de la malade, qu'on assure maintenant être entièrement dans son bon sens.

**Le traitement des ministres en France.** — Verra-t-on dans la loi française des finances de 1929 un article élevant le traitement des ministres ? On en parle. Si ce traitement avait été relevé en proportion de celui des députés, il serait de 300,000 fr. En effet, en 1907, les parlementaires touchaient 9000 francs et les ministres 60,000 ; les premiers touchent à présent 45,000, les seconds 80,000 francs. Mais il n'est pas question de 300,000 francs. Si les bruits qui courent sont fondés, les membres du cabinet toucheront 100,000 ou 120,000 francs

par an, eu égard à leurs charges très lourdes. Il est possible que l'on relève également la liste civile du président de la République et l'indemnité des présidents de la Chambre et du Sénat.

**Simple réflexion.** — Toujours on finit par ses propres fautes et non par celles de l'ennemi.

**Curiosité.** — A Bjala-Podlaska, partie orientale de la Pologne, une épidémie a éclaté qui présente un caractère mystérieux. Trois cents soldats et civils souffrent de cette maladie qui commence par les crampes d'estomac, des maux de tête et de la paralysie des membres. Une commission médicale a été envoyée à Bjala-Podlaska pour rechercher les causes de cette épidémie.

**Pensée.** — C'est une grande force de s'espérer plus, d'échapper aux alternatives des joies et des craintes, de mourir à l'orgueil et au désir... Mourir ainsi c'est plutôt vivre.

Cette mort vivante de l'âme la rend calme et intrépide. Que craindrait d'ici celui qui n'est plus d'ici ? Que peuvent contre un esprit toutes les menaces du monde ?

## Lettre de la Ville fédérale

### La semaine parlementaire

**La sortie de la droite catholique  
Des motions qui remontent à dix ans. - Deux lois nouvelles  
L'Institut de Genève**

(Corresp. partic. du « Nouvelliste ».)

Berne, 16 juin.

La sortie traditionnelle des groupes politiques des Chambres fédérales qui s'offre au milieu de la session d'été une demi-journée de repos, a conduit les membres catholiques du parlement et leurs invités sur les bords du lac de Bieme. La course a eu son intérêt tout spécial, récréatif, historique et politique. La bourgeoisie de Berne, qui est propriétaire de l'île de St-Pierre, y a installé, récemment et à grands frais, une hôtellerie nouvelle, en modernisant et en embellissant l'ancienne demeure des moines de Cluny qui, pendant quatre siècles, soit jusqu'en 1484, ont possédé un prieuré dans ce site enchanteur qui, à la Réforme, a passé dans les mains de l'hôpital bourgeois de Berne.

L'île de St-Pierre est un véritable joyau, la visite a été une révélation pour la plupart des députés venant de cantons éloignés. La promenade, après le déjeuner, a été continuée sur le Landeron qui compte parmi ses citoyens le président actuel du Grand Conseil neuchâtelois, M. Casimir Gicot, l'excellent chef des catholiques du canton. On a dûment fêté l'événement et on a fait ressortir, dûment aussi, les conditions de tolérance et de compréhension qui sauvegardent, dans le canton de Neuchâtel, les bonnes relations entre les différentes confessions.

Cette excursion a été un véritable réconfort après les débats si arides qui, depuis quinze jours, se concentrent autour du rapport administratif du gouvernement fédéral pour l'année 1927. Au fond, il y a peu de chose à relever. Les discussions se perdent totalement dans des détails. Une seule excuse : le désir des députés de se mettre sur le pavois avant les élections générales ! La liste des objets de l'Assemblée fédérale contient une longue série de motions, « postulats » et interpellations dont quelques-uns remontent à dix ans. Les auteurs ne se souviennent que bien tard, probablement le jour où les besoins électoraux ont besoin d'une manifestation de vie et de présence. On y découvre par exemple un « postulat » du 4 avril 1919 (!) par lequel un député demande une réorganisation du département de l'économie publique. Il y a une motion, de 1919 encore, qui propose la nomination des conseillers fédéraux par le peuple ; il y a une motion de 1920 qui concerne la défense aux troupes étrangères de passer par la Suisse, etc., etc. On conviendra que cette liste des objets « en délibération » revêt le caractère d'un catalogue d'antiquités. Et il faut savoir que cette liste est sujette à la réimpression avant chaque session, de sorte que les propositions les plus vieilles ont été réimprimées 30 à 40 fois. C'est pour le moins peu économe ! Mais il n'est pas permis de toucher à cela. Chaque par-

lement a ses particularités. Le parlement suisse témoigne en tout cas d'un conservatisme extraordinaire dans son ménage intérieur.

Le Conseil national a voté cette semaine, comme le Conseil des Etats, deux lois nouvelles qui, depuis la session de mars, ont été mises à point par les commissions de rédaction. La loi sur la lutte contre la tuberculose englobe une tâche très vaste : encourager toutes les initiatives publiques et privées ayant pour but d'enrayer les ravages de la maladie qui sévit sur tout le territoire de la Confédération. C'est une loi de subvention qui, en même temps, prévoit une série de mesures comportant une emprise sérieuse, mais malheureusement nécessaire, des autorités communales et cantonales sur les libertés individuelles. Il ne s'agit pas de liberté raisonnable, mais de cette liberté qui néglige la santé — le don le plus précieux de la famille et de la collectivité. La loi n'est pas parfaite. Elle pourra donner lieu à des contestations multiples. Toutefois une application rationnelle peut atteindre le fléau dans ses parties vives et dangereuses.

La seconde loi concerne l'institution d'une justice administrative fédérale. La matière est extrêmement compliquée. Il est surprenant que le projet ait été voté à l'unanimité, car les divergences de vues ont été très accentuées. On a mis, de part et d'autre, beaucoup d'eau dans son vin, il est vrai, et c'est ainsi qu'on a pu finalement trouver le chemin du juste milieu. Il fallait éviter de soumettre pour ainsi dire chaque acte de gouvernement susceptible d'être cassé par la Cour administrative. On ne pouvait, par ailleurs, continuer le système qui faisait du Conseil fédéral partie et juge dans toutes les questions contestées. La protection du citoyen et du fonctionnaire contre l'arbitraire s'impose dans une Confédération qui est devenue, de par la centralisation progressive, la bonne à tout faire dans notre vie sociale !

Les débats de la semaine, généralement assez mornes, sont devenus fort animés lorsque l'ordre du jour a appelé le projet de subvention fédérale à accorder à une sorte d'Université internationale établie à Genève et qui se nomme « Institut de hautes études internationales ». L'affaire était compromise. Les uns ne voulaient à aucun prix toucher au principe que la Confédération ne doit pas subventionner l'enseignement académique, en dehors du haut enseignement professionnel. D'autres prenaient ombrage du fait que l'Institut se trouvait en connexion étroite avec la Société des Nations et, disait-on, avec les tendances internationalistes de certains éléments. D'autres encore se plaignaient de la portée peu claire des engagements financiers de la Confédération. Au cours de la discussion, des précisions importantes et décisives ont été apportées sur le caractère de l'Institut et sur l'étendue des engagements. Grâce à ces précisions, le projet d'arrêté a été sauvé de la débâcle. L'impression est qu'il ne faudra tout de même pas revenir devant la Chambre avec une proposition semblable de si tôt. Ce serait aller au-devant d'un échec certain.

F. d'Ernst.

## LES ÉVÉNEMENTS

### Les Pôles ou le toit du monde

Périodiquement, des explorateurs, tel que le général Nobile, tentent l'assaut des pôles de la Terre. Ces derniers temps, il semble bien que la fascination vienne du Nord. Pourquoi ? Parce que dans l'esprit de ceux qui recherchent une glorieuse aventure, il est plus facile de survoler le Pôle Nord que le Pôle Sud. J'ajouterai, au risque de froisser l'amour-propre des Italiens, que l'expédition récente n'offrirait, à mon avis, aucune utilité.

Le Pôle Nord a été atteint, moralement, pourrait-on dire, le jour où Nansen, sur le « Fram », a contourné ce point de la Terre à une fort petite distance. Depuis ce voyage merveilleux, nous savons, à n'en pas douter, que nos continents de l'hémisphère boréal entourent comme d'une large couronne une mer arctique dont la profon-

**Affilage électrique des RASOIRS**  
H. Steffen, en face de la gare, Sierre. Tél. 98

deur, vers le Pôle, atteint 4000 mètres. Depuis cet exploit, toutes les expéditions n'ont été que sportives pour ainsi dire et au point de vue scientifique n'ont à peu près rien rapporté.

C'est le cas de traiter ici une question que m'ont adressé plusieurs lecteurs : comment se comporte la boussole lorsqu'on franchit le Pôle ?

Dans l'esprit du public, c'est une opinion invétérée que les explorateurs des régions polaires se dirigent à la boussole, tout comme les navigateurs partant pour l'Amérique. On ignore généralement que l'aiguille aimantée n'est pas dirigée exactement vers les pôles de la Terre. Notre planète joue vis-à-vis de l'aiguille de nos boussoles le rôle d'un grand aimant, mais les pôles positif et négatif de l'aimant terrestre n'aboutissent pas du tout aux pôles géographiques.

Laissons de côté ces sinuosités qu'on retrouve en Russie et dans nombre de contrées des deux hémisphères et prenons une carte d'ensemble, nous voyons que le Pôle Nord magnétique, celui qu'indique la boussole, est situé au Nord de l'Amérique à 15 degrés du Pôle géographique Nord et le Pôle magnétique austral à 18 degrés environ du Pôle Sud de notre planète.

En ces deux endroits, une aiguille aimantée suspendue par un fil, s'incline vers la Terre et prend la position verticale, comme un fil à plomb.

Ce n'est donc pas au moyen de la boussole, qu'un explorateur peut se rendre compte du fait qu'il atteint les pôles terrestres, mais par des procédés astronomiques : position des étoiles, de la Lune ou du Soleil.

A l'heure actuelle, tout l'intérêt scientifique de l'exploration des pôles réside dans notre connaissance encore fort incomplète du grand continent antarctique. J'en ai donné toutes les raisons dans mon ouvrage « Assaut du Pôle Sud » et j'y reviendrai quelque jour en ces colonnes.

Sans doute des explorateurs intrépides ont-ils pu arriver jusqu'à ce point que j'appellais le « toit du monde », mais ce n'est là que le côté sportif de l'affaire. Il y aurait lieu maintenant d'explorer méthodiquement ces terres inconnues qui couvrent une surface plus grande que l'Australie et qui contiennent des richesses minéralogiques insoupçonnées.

Mais parcourir minutieusement, pour en relever la carte, une région qui vaut deux fois celle de l'Europe, et où le froid règne en maître ; installer là-bas des points de ravitaillement et des bases pour le départ d'avions ou de traîneaux, c'est là, on le comprend, une tâche qu'on ne saurait réaliser même en quelques années.

Le Pôle Nord et le Pôle Sud sont vaincus, soit ; mais il reste, je le répète, une sérieuse étude à faire dans l'Antarctique, la seule d'ailleurs qui vaille la peine d'être tentée.

Abbé Th. MOREUX,  
Directeur de l'Observatoire  
de Bourges.

### Le drame

Aucun des nombreux sauveteurs qui sont partis au secours de Nobile n'a encore pu arriver jusqu'à lui. Le « Journal » de Paris avait annoncé samedi soir que trois membres de l'expédition de l'« Italia », qui avaient quitté le campement du général Nobile le 30 mai, avaient été retrouvés au Cap Nord par le bateau « Hobby » qui, parvenant à rompre les glaces, était arrivé au Cap Nord.

On annonce aujourd'hui que cette nouvelle est dénuée de tout fondement.

Mme Nobile a télégraphié à la famille du lieutenant aviateur Holm, pour lui exprimer sa gratitude de la rapidité avec laquelle l'officier est accouru au secours du commandant de l'« Italia ».

L'Allemand participe au secours. Le « Braganza » et le « Hobby » ont dépassé le Cap Nord et se trouvent près des îles Castrans.

Le brouillard et les frimas ont empêché samedi aussi les deux appareils de Larsen et de Holm de faire des reconnaissances.

Les radios n'ont plus fait de communications.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

### Le gouvernement du Liechtenstein a démissionné

Le gouvernement du Liechtenstein a remis vendredi à la Diète pour être soumise au prince sa démission. Les députés du parti populaire ont saisi cette occasion pour exprimer leur confiance au Dr Schindler, chef du gouvernement jusqu'ici au pouvoir.

Une commission d'assainissement ayant à sa tête le Dr Reich a été constituée en remplacement du conseil d'administration de la Caisse d'épargne et de prêts. La Diète s'est réunie pour la dernière fois samedi dernier.

Conformément à la constitution, une commission nationale chargée de l'expédition des affaires courantes sera nommée sitôt après le vote du décret de dissolution.

Effectivement, le prince Alfred de Liechtenstein et les conseillers d'Etat Peter Buchel, de Mauren (parti bourgeois) et Frantz Ammann, de Vaduz (parti populaire) ont été chargés de la direction provisoire des affaires gouvernementales. Le gouvernement intérimaire devra ordonner immédiatement des élections à la Diète.

### UNE NUIT D'HORREUR

Le correspondant du « Times » à Tientsin rapporte que dans la nuit du 12 au 13, la ville a été saccagée par des bandes nordistes. Il n'y avait aucune autorité en exercice, la police était sans directions et la ville était entièrement dépourvue de troupes régulières. Elle se trouva ainsi livrée à des hordes de sévères de l'armée du nord armées de fusils, de bombes et de mitrailleurs qui se livrèrent à une orgie de meurtres et de pillage. Les corps des victimes, mande le correspondant, gisaient encore dans les rues et flottaient dans la rivière. La fusillade dura jusqu'à l'aube. Les fugitifs décrivent l'événement comme l'enfer déchaîné sur la terre, et la brutalité des soldats comme démoniaque. Les installations hydrauliques, la station de force et les gares qui étaient gardées par les gardes étrangères n'ont pas souffert sinon de quelques balles égarées. Les concessions n'ont pas été touchées grâce à la ferme attitude des contingents étrangers.

Suivant le correspondant du même journal à Pékin, Yen Chichan, touché du Chansi, qui est entré à Pékin, examine s'il ne serait pas opportun pour les armées nationalistes de profiter du désordre qui règne en Mandchourie pour avancer dans cette province et faire valoir les prétentions du gouvernement sudiste à la maîtrise sur toute la Chine.

### VIOLENT INCENDIE A PARIS Trois morts

Un très gros incendie s'est déclaré samedi matin, boulevard Voltaire, à Paris, on ne sait encore pour quelle cause, dans une usine de vernis ; les explosions se succédaient de minute en minute.

On croit cependant que le sinistre est dû à un court-circuit qui communiqua le feu à des matières éminemment inflammables.

Deux ouvriers ont trouvé la mort ; trois autres sont grièvement brûlés, d'autres sont plus ou moins blessés. L'action des pompiers empêcha l'incendie de s'étendre. Les ateliers contigus ayant été épargnés, le travail a repris l'après-midi.

### Un maire et huit fonctionnaires exécutés par erreur

Le maire et huit fonctionnaires locaux de Huatla, dans l'Etat de Oaxaca (Mexique), ont été exécutés il y a quelques jours par les autorités militaires sur la foi d'instructions télégraphiques que l'on supposait provenir du ministère de la guerre ou du président Callès.

Il paraîtrait maintenant que des ordres dans ce sens n'auraient jamais été donnés et que le télégramme envoyé serait l'œuvre d'ennemis politiques du maire.

L'officier qui commandait le peloton d'exécution et les autres personnes inculpées dans le complot ont été arrêtés.

## NOUVELLES SUISSES

### Le cas du Dr Pégaitaz

Une délégation du Tribunal fédéral est venue siéger dans la salle du Tribunal cantonal, à Fribourg, en vue de faire une enquête sur les circonstances dans lesquelles le Dr Pégaitaz, de Fribourg, actuellement dans les Grisons, fut interné de force à l'hospice d'aliénés de Marsens. Le plaignant attaque l'Etat de Fribourg et lui réclame la somme de 100,000 francs de dommages-intérêts pour le tort moral causé. Le jugement dans cette affaire interviendra ultérieurement. M. le Dr Pégaitaz a confié la défense de ses intérêts à Me Barrelet, à Neuchâtel.

### Un évadé se fait pincer

Grâce à la vigilance de la police vaudoise, un détenu peu intéressant, évadé de la colonie d'Orbe, vient d'être repris en gare de Lausanne à la suite d'un curieux concours de circonstances.

Le nommé André Pelsini, Vaudois, originaire des Planches-sur-Vecvey, condamné à trois ans d'internement à Orbe, le 30 juillet 1926, avait jugé bon, le 11 décembre 1927, de s'évader de l'hôpital cantonal, où il avait été admis pour quelque temps, et de filer en France.

Vendredi, passant la frontière, Pelsini se dirigea sur Nyon, en compagnie d'un ami, nommé Bergamaschi. Peu après leur entrée en Suisse, les deux compères se firent passer pour sourds-muets, pour éviter la légitime curiosité de la police.

Malheureusement pour eux, les infirmes imaginaires se firent remarquer par leurs allures singulières. Et la police de Nyon les appréhenda.

Conduits à Lausanne, le poste de gendarmerie de la gare centrale eut vite fait de les identifier. Pelsini est d'ailleurs expulsé du canton de Genève depuis juin 1926.

Pelsini fut remis à la police de sûreté, qui lui fit incontinent rejoindre son ancien domicile aux prisons d'Orbe.

Quant à son compagnon, l'Italien Bergamaschi, il a été tout simplement reconduit à la frontière.

## LES ACCIDENTS

### Happée par le train.

A Horw (Lucerne), à un passage à niveau non gardé, Mme Richner-Sommer, 69 ans, a été happée par le train et tuée.

\*\*\*

### Tué par la foudre.

A Wauwil (Lucerne), M. Lang, ouvrier C. F. F., 27 ans, aidait sa mère pendant son temps libre à faire les foins ; jeudi, pendant l'orage, il a été atteint par la foudre et est mort sur place. Ses vêtements ont été complètement arrachés du corps.

\*\*\*

### Il mourut exsangue.

M. F. Girardin, charcutier, a fait samedi une chute d'auto près de La Chaux-de-Fonds. Il capota, fut lancé dans un talus et, l'artère de la jambe gauche coupée, mourut exsangue.

### Les concerts d'ensemble à la Fête de chant

Les concerts d'ensemble sont une des grandes attractions — si l'on peut ainsi dire — des Fêtes fédérales de chant. Chaque catégorie forme un chœur immense, de 700 à 5000 chanteurs, et cette masse chorale impressionnante et bien stylée fait toujours grand effet. Les sociétés de langue française, relativement peu nombreuses, chantent ensemble par deux fois.

La commission fédérale de musique désigne les directeurs de ces concerts et, d'accord avec eux, en compose le programme. Les sociétés commencent l'étude des chœurs deux ans avant la fête, et chaque directeur inspecte les sections dans les six mois qui précèdent la fête, afin de donner son interprétation personnelle et de contrôler le travail d'étude effectué. Si besoin est, une seconde inspection a lieu, ce qui est rare, car chaque société tient à se faire honneur. Une répétition générale a lieu généralement dans la matinée qui précède le concert d'ensemble, pour mise au point définitive. La participation des chanteurs aux concerts d'ensemble est strictement contrôlée, et un trop grand déchet entraîne une sanction prévue par le règlement des fêtes fédérales de chant.

Pour donner plus de variété aux auditions, on a introduit au programme de chaque concert d'ensemble une œuvre pour orchestre et un morceau pour soliste.

## POIGNÉE DE PETITS FAITS

★ La Chambre anglaise des communes a voté le projet de loi prévoyant une date fixe pour la fête de Pâques.

Le dimanche après le deuxième samedi d'avril sera adopté, à la condition qu'un accord général, international et religieux intervienne à ce sujet.

★ Le 452<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Morat a été solennellement célébré à Fribourg, dimanche. Un service religieux a eu lieu en la cathédrale Saint-Nicolas, ornée de drapeaux et d'oriflammes pour la circonstance, en présence des autorités cantonales et communales et d'une délégation officielle de la commune de Morat. Une allocution de circonstance a été prononcée à l'Evangile, puis le chant du « Te Deum » a terminé la cérémonie.

★ Au cours d'un inventaire fait par l'office des faillites, il y a trois semaines, à l'usine Delanoy, située entre Vernier et Montfleury (Genève), on a constaté, dans un hangar de l'usine, la présence de 83 bombes de phosphore, dont quelques-unes en fort mauvais état.

Le Service d'hygiène a pu établir que les bombes découvertes sont de fabrication française et qu'elles ont été importées en Suisse pendant la guerre.

On suppose que le contenu de ces bombes devait servir à la fabrication du véronal. Les bombes ont été noyées.

★ On mande de Newport (Arkansas) à la « Chicago Tribune » que les digues de la White River se sont rompues. Six cent mille acres de terres sont inondées. Les dégâts sont évalués à 700,000 dollars. Plusieurs centaines de familles ont dû s'enfuir et se réfugier dans les montagnes.

★ A Lausanne, vient de mourir, dans sa 71<sup>e</sup> année, Etienne Meyer, avocat, qui fut bâtonnier de l'ordre des avocats de 1911 à 1913 et président de la Fédération suisse des avocats de 1919 à 1922. Il était membre depuis 1898 et président dès 1899, de la Société du Théâtre de Lausanne.

★ A Nyon, dimanche soir, alors que la brillante kermesse organisée par les Fifres et Tambours battait son plein, l'estrade, assez élevée, mais peut-être un peu légèrement construite, sur laquelle avaient pris place les huit musiciens de l'orchestre conduisant le bal s'effondra. Ce fut, dans un nuage de poussière, un enchevêtrement de planches, d'instruments et de... victimes. Il n'y eut, heureusement, que de très légères contusions, sauf pour les instruments, dont quelques-uns trépassèrent.

## NOUVELLES LOCALES

### LE PETIT SÉMINAIRE

La construction du Petit Séminaire se poursuit rapidement, car les élèves devront être installés dès l'ouverture du prochain cours scolaire. MM. les Révérends curés, avec une émulation qui les honore grandement, mettent au point en ce moment les souscriptions paroissiales, qui s'annoncent fructueuses, et sont la preuve que la population catholique du Valais a compris que la perpétuation de notre clergé et, par conséquent, l'avenir religieux de notre pays, dépendent de la création de l'Institut dont il s'agit. Il est consolant de constater que, se rendant compte de l'importance capitale de l'œuvre entreprise, chacun a répondu ou s'apprête à répondre avec empressement et générosité à l'appel du Chef du diocèse.

Nous publions aujourd'hui les dons particuliers qui nous ont été adressés directement et avant que n'eussent été organisées les souscriptions paroissiales ; ces dernières seront communiquées à la presse ultérieurement, alors qu'elles seront toutes parvenues ; nous insistons pour que leur envoi se fasse le plus tôt possible, car nous avons un besoin urgent d'argent et nous nous permettons de rappeler que, en vertu d'une ordonnance formelle de Monseigneur, elles doivent avoir lieu à domicile dans toutes les paroisses sans exception.

Nous ne doutons pas que le Sacré Cœur de Jésus, dont nous avons célébré la fête, et auquel notre pieux Institut sera dédié, ne suscite de nombreuses nouvelles générosités et qu'il ne réserve aux bienfaiteurs ses bénédictions et grâces de choix...

Mme Vve St. de Lavallaz, Sion (par Monseigneur)	50.—
Mlle E. B. Massongex, pour une pierre du Petit Séminaire	5.—
M. le professeur Dr Mengis, Sion	10.—
Anonymes : des pèlerins, en l'honneur de N. D. de Lourdes	3000.—
Pensionnat d'Uvrier	50.—
Mlle Rosalie Dubuis, Sion	50.—
Mlle M., Sion	300.—
M. le préfet Henri Gay, Bramois	50.—
Mlles Barberini, Bramois	100.—
M. Ambord, Bramois	50.—
Mlle Cath. Neurohr, Ayent	150.—
Mlle Eugénie Tavernier	10.—
Anonyme, Sion	50.—
Les Révérendes Sœurs de l'Hôpital, Sion (par Monseigneur)	100.—
Les Révérendes Sœurs Franciscaines de la Planta (par Monseigneur)	100.—
Anonyme, Sion	100.—
R <sup>m</sup> e Prieur de la Valsainte (par Mgr)	100.—
M. Hoeh, Directeur, Sion	20.—
Soc. des Institutrices du Bas-Valais Couvent des Religieuses de Collombey (par Monseigneur)	100.—
M. Maurice Bagnoud, Lens, Icoigne	20.—
Enfants Rohr, Sion	20.—
Anonyme, Venthône	5.—
Anonyme, Charrat	50.—
Anonyme, pour la conversion d'un buveur	10.—
Demoiselles Rey, Sierre	20.—
Mlle Zermatten, Evolène	5.—
Institut Lavigerie (Pères Blancs), St-Maurice	200.—
Deux anonymes d'Evionnaz, 100 fr. et 10 fr.	110.—
Mme Vve J. Heiniger, Ardon-Sion	50.—

Pour nous conformer à des désirs formulés, plusieurs dons — entre autres ceux des Fraternités du Tiers-Ordre — qui nous ont été transmis directement, seront publiés avec les souscriptions paroissiales auxquelles ils se rattachent.

Il ne suffit pas de construire le Petit Séminaire ; il faut l'aménager et l'aménager complètement, du sous-sol au comble ; c'est là, chacun le comprendra, un gros souci pour nous... Nous devons nous contenter de faire le strict nécessaire, pour le moment du moins. C'est ainsi que la chapelle, la partie la plus intéressante de la Maison, sera sans le moindre vitrail et n'aura que deux autels provisoires très simples, qui rappelleront singulièrement à N. S. J. C. sa crèche de Bethléem ; la grande niche, d'où le Sacré Cœur dominera et bénira l'Institut, la ville de Sion et tout le pays, restera pour l'instant vide de sa statue...

Nous avons reçu pour la sacristie un ornement ou l'autre (entre autres deux chasubles, une de couleur rouge et l'autre de couleur blanche) dont il sera parlé ultérieurement.

Nous avons ouvert un compte de chèques spécial pour la construction du Petit Séminaire (Petit Séminaire, compte de chèques II c 929, Sion). Toutes les souscriptions pour la construction pourront donc être envoyées à cette adresse sans frais pour l'expéditeur.

Par ailleurs, les autres dons et les legs destinés à l'Œuvre des Vocations sacer-

dotales (pour subsides aux élèves, fondation de bourses, etc., etc.) seront envoyées, comme par le passé, ou par la Chancellerie épiscopale, compte de chèques II c 78, ou par le soussigné.

Sion, le 15 juin 1928.

Pour l'Œuvre des Vocations :

Chne G. Delaloye, V. G.  
Compte de chèques II c 795.

## Sion Vorort des avocats suisses

### Un comité bien valaisan

Samedi et dimanche, s'est tenue à Soleure l'assemblée de l'importante corporation des avocats suisses.

Plus de cent avocats de toutes les parties de la Suisse y ont pris part.

La réunion était présidée par M. l'avocat Gunzinger. On remarquait, au nombre des autorités, MM. Kirchhofer, président du Tribunal fédéral, et Affolter, représentant le Conseil d'Etat de Soleure.

L'assemblée a entendu deux exposés, l'un de M. Guldmann, avocat à Olten, et l'autre de M. Jean Roulet, avocat à Neuchâtel, sur la responsabilité de l'avocat à l'égard de ses clients.

Il a été pris la décision d'adhérer à la Fédération internationale des avocats dont le siège est à Bruxelles.

A la fin de la séance, où différentes questions d'intérêt professionnel et juridique ont été traitées, l'assemblée a désigné le « Vorort » pour les années 1929, 1930 et 1931.

Le Valais a été choisi à l'unanimité, et M. R. Evéquoz, avocat à Sion, a été nommé président de la Fédération suisse des avocats pour la période de trois ans.

Ont été nommés : vice-présidents : M. Coquoz, avocat à Martigny, et M. Guhl, avocat à Zurich ; secrétaires : MM. Leuzinger, avocat à Sion, et Grafenried, avocat à Berne ; caissier : M. Métry, avocat à Loèche ; archiviste : M. Rossier, avocat à Sion.

L'après-midi du dimanche a été consacré à une promenade.

Les avocats ont été admirablement reçus par leurs collègues de Soleure.

## Les conditions de paiement à la campagne

On nous écrit :

L'heure est grave, le danger socialiste imminent. Empêchons cette vague de perdition de gagner le cœur de notre bonne population. Ne restons pas interloqués, mais plutôt réagissons résolument, car il n'est jamais trop tôt ni trop tard pour bien faire !

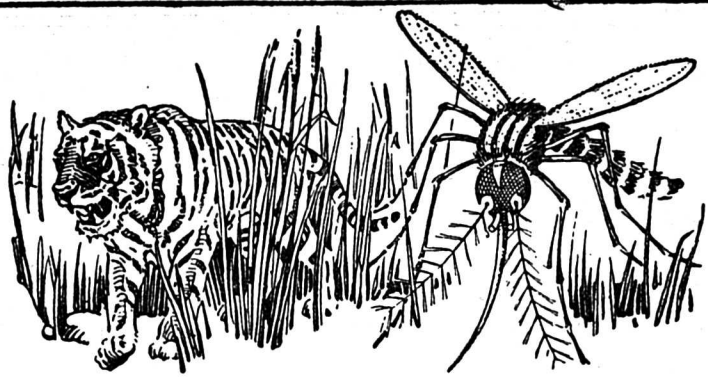
Commençons par réformer certaines de nos vieilles coutumes locales qui, pour ne pas s'inspirer de l'encyclopédie « Rerum Novarum », ni se concilier avec les nécessités actuelles, sont des plaies sociales. Nous ne désignerons pas aujourd'hui que la fâcheuse habitude dont certains patrons et employeurs campagnards paient leurs ouvriers ; leur apanage, disons-nous, consiste à occuper l'ouvrier à la journée et à le renvoyer après coup avec la belle promesse de le payer... (à Pâques... ou à la Trinité...). Conséquence, l'ouvrier campagnard, ne recevant pas son salaire, doit acheter à crédit pour subvenir aux besoins de sa famille ; or, il augmente ainsi les frais généraux des commerçants locaux et, partant, il paie plus cher. Dans ce cas, à qui attribuer la cause de la cherté de la vie sinon à l'employeur ? Pour être vraiment bon chrétien et partant social, il nous semble juste et équitable que le patron rétribue l'employé à la journée chaque soir, afin de lui permettre de s'acheter le nécessaire pour le lendemain. La crise ouvrière se fait de plus en plus sentir à la campagne. N'en faut-il pas attribuer la cause au triste état de chose que nous rappelons ? Ne voit-on pas chez nous, en effet, des « métrals » travailler l'été durant les vignes de propriétaires qui ne se soucient pas de les rétribuer, sinon après une longue attente bien souvent poussée jusqu'à l'automne ? Dès lors, ne nous étonnons plus si nos ouvriers quittent la campagne pour s'engager dans les chantiers, car, là, ils savent qu'à la quinzaine ils seront payés sans trop de démarches vaines !

Ce système qui correspond à celui des échanges de jadis, ne convient plus à notre époque et nous sommes résolus à lutter contre un manque de principe aussi flagrant !

Nous estimons que la condition de paiement, au moins à la quinzaine, devrait figurer dans tous les engagements d'ouvriers campagnards.

Ce devoir accompli, les employeurs campagnards contribueront dans une large part à la lutte efficace contre la désertion des champs et faciliteront beaucoup le rapprochement des classes tendant vers le grand principe du Christ : « Aimons-nous les uns les autres ! » Voilà la politique sociale que nous inspire le vieux clocher à l'ombre duquel nous vivons.





### Tueurs d'hommes!

LE tigre, infiniment férocé, est bien inoffensif comparé au Moustique, infiniment petit. Issus des eaux croupies et marais stagnants, les Moustiques y puisent les germes de fièvres dangereuses. Prévenez leur attaque. Armez-vous de Flit!

En quelques minutes, le Flit tue tous les insectes malpropres et dangereux;

Mouches, Moustiques, Punaises, Pucés, Cafards. Il détruit leurs œufs en fouillant les fentes qui les abritent.

Le Flit supprime les Mites et leurs larves - n'abîme pas les étoffes. C'est l'insecticide parfait - d'odeur nette et saine. Economique parce que 100% efficace. En usage dans le monde entier.

En vente chez Droguistes, Pharmaciens etc.  
Bidon 1/2 frs. 2.50 - Bidon 1/2 frs. 3.50, etc.

RALLIEZ-VOUS A LA LÉGION FLIT!



**DÉTRUIT: Mouches, Moustiques, Mites, Punaises, Cafards, Fourmis, Pucés.**  
Seuls Importateurs: Barbezat & Cie., Fleurier (Neuchâtel)

## A VENDRE près Sion (Valais)

Maison de campagne de 9 pièces, dont 5 parquetées, avec grange et écuries attenantes, caves, poulailler, atelier, bûcher, grand galetas. Eau, électricité

Bâtiment sis sur propriété de 7400 m2, d'excellent terrain, dont la moitié en aspergière; 700 arbres fruitiers (Beurrée-William, Canada, Franc-roseau, Reine-Claude).

Pour traiter, s'adresser à l'Etude Crittin & de Torrenté, avocats et notaire, Martigny-Ville (Téléphone No 112).

### MALADIES de la FEMME

#### LA MÉTRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence, les unes parce qu'elles n'osent se plaindre, les autres parce qu'elles ignorent qu'il existe un remède à leurs maux.

Ce sont les femmes atteintes de Métrite

Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux Maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continus dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour faire disparaître la Métrite, la femme doit faire un usage constant et régulier de la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à d'autres traitements.

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** réussit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter: Métrite, Fibromes, Mauvaises suites de couches, Tumeurs, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'**HYGIENINE DES DAMES**. La boîte, 2.—

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** préparée à la Pharmacie **Mag Dumontier**, à Rouen (France), se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon fr. 3.50. Dépôt général pour la Suisse: André Junod, pharmacien, 21, Oual des Bergues, à Genève.

Bien exiger la véritable **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

GRAND CHOIX DE

## JUMELLES ZEISS

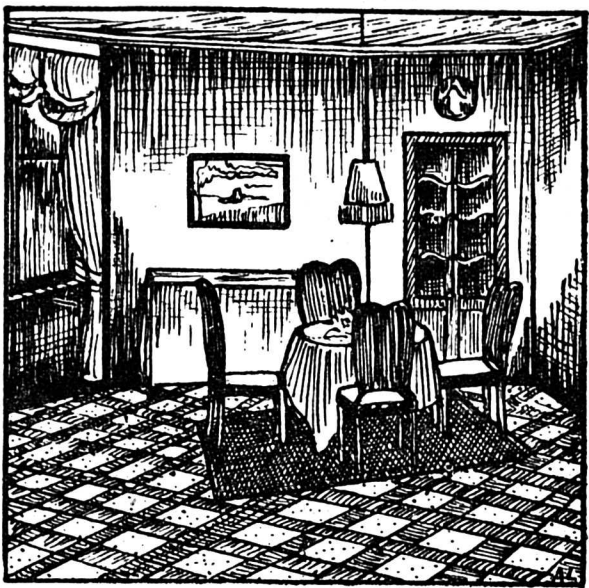
et autres marques

Longueues, grossissement 28 fois  
**Horlogerie Hri Moret**  
Avenue de la Gare - MARTIGNY

Société Coopérative du Bas-Valais cherche  
**première vendeuse**

ENTRÉE 1<sup>er</sup> AOUT

Faire offres avec prétentions, certificats et références à Publicitas, Sion, sous chiffres P. 3313 S.



**350 Fr.**  
le mètre carré

## Le Stragula

ne coûte pas cher, grosse économie pour les ménages ou un sou est un sou.

Qu'est-ce que le

## STRAGULA

représente le couvre-plancher économique puisqu'il unit le bas prix aux avantages suivants:

**Vous pouvez le poser vous-même.** Pas de clou, pas de colle, rien. Le Stragula est un couvre-plancher qu'on pose comme un tapis et qui est une sorte de linoléum.

**Beaux dessins.** Les dessins du Stragula sont ceux des linoléums que les gens de goût ont adoptés. Ils sont sobres de teintes douces et s'harmonisent facilement aux tapisseries et aux meubles.

**Hygiène et confort.** Le Stragula ne gèle pas les pieds, car le feutre imprégné dont il est fait est en laine. En outre, ni l'eau, ni la poussière n'adhèrent au Stragula, qu'on peut nettoyer avec un linge humide ou un balai-brosse.

**Entretien.** Pratiquement, nul. Un peu d'encaustique de temps en temps, un torchon de laine... C'est tout.

**Le prix.** Qu'avez-vous pour fr. 3.50? En temps normal cette somme ne permet pas de faire grand-chose en matière d'ameublement. Mais fr. 3.50 vous procure un mètre carré de Stragula.

Pour une chambre de 3 mètres sur 4, il suffit de fr. 42.— Quel tapis? quel linoléum. aurez-vous pour ce prix?

**Demandez tout de suite, nos échantillons qui vous seront adressés gratuitement et franco.**

## AU BERCEAU D'OR

MAISON MICHEL HOSSLÉ  
Rue Haldimand 4, LAUSANNE

### La ménagère

économique et experte achète toujours le café torréfié de la marque Pellissier & Cie, St-Maurice

## Banque Troillet

MARTIGNY

Nous payons  
**5%**

sur CERTIFICATS DE DÉPÔTS à 3 ans et plus

Toutes opérations de banque

**PIANOS D'OCCASION**  
à fr. 500.- 680.- 900.- en bon état, à vendre  
**H. HALLENBARTER**  
Martigny-Ville, Pl. Centrale SION

### Poudinos Salamandre

le dessert rapide

épargne à la ménagère peine et tourment réjouit jeunes et vieux. Digestible et facilement assimilable.

6

Sortes:  
à la vanille  
au café  
à l'arôme d'amandes  
à l'arôme de framboises  
à l'arôme de citron

Dr. A. WANDER S.A. BERNE

### Baume St-Jacques

de C. Trautmann, ph. Bâle. Spécifique merveilleux pour toutes les plaies et blessures ulcérations, brûlures, varices et jambes ouvertes, affections de la peau, hémorroïdes douloureuses, dartres, piqûres, coups de soleil et engelures. Se trouve dans toutes les pharmacies. Prix fr. 1.75. — Dépôt général pharmacie St-Jacques, Bâle.

### BOUCHERIE ROUPH

Rue de Carouge 36 — GENEVE  
expédie par retour du courrier:

Bouilli à fr. 1.80 le kg.  
Rôti bœuf fr. 2.30 le kg.  
Graisse de rognons à fr. 1.50 le kg.

### FROMAGE à bon marché

(Tilsit) pièces d'environ 4 kg.  
maigre par kg. fr. 1.50  
quart-gras » » 2.—  
mi-gras » » 2.40  
tout gras » » 3.20  
p. 15 kg, 20 ct. meil. marché

**Fromage d'Emmenthal**  
vieux tout gras par kg. 3.20  
envoi de 5 kg. » 3.10  
envoi de 10 kg. » 3.10  
envoi de 15 kg. » 3.00  
ainsi que bon vieux

**Fromage mi-gras**  
envoi de 5 kg. par kg. 2.70  
envoi 10 kg. » 2.60  
envoi 15 kg. » 2.50  
bon vieux

**Fromage maigre**  
envoi de 5 kg. par kg. 1.40  
envoi 10 kg. » 1.40  
pièces ent. env. 20 kg. 1.20

**Fromage à raper**  
**Sbrinz spalen**

(2 ans 1/2) tout gras par kg.  
colis de 2 1/2 kg. fr. 4.60  
colis de 5 kg. fr. 4.50  
Pièces ent. 20 kg. fr. 4.20  
(remplace avantageusement le Parmesan)

Se recommande  
**JOS. WOLF, COIRE**  
Grandes expéd. Téléph. 6.36

J'expédie  
Saucissons tre qualité le kg. 4.30  
Lard maigre fumé le kg. 3.30  
Lard extra gras le kg. 2.90  
Franco contre remboursements depuis 5 kg.

**Charcut. Rueggsegger**  
Jura 4, LAUSANNE

Demandez notre prix-courant spécial pour

## Hôtels et Pensions

EPICERIE FINE  
**Winandy & C<sup>ie</sup>**  
Lausanne

Dépôt des Vins de Bordeaux  
**A. de Luze & Fils**

### A vendre

pour cause de liquidation  
Une camionnette Martini  
Une moto Terrot 3000 km.  
Un side-car Indian  
Un side-car Frera  
en parfait état et à très bas prix. Offres sous P. 3144 S. Publicitas, Sion.

## BONS MANŒUVRES

sont embauchés par les Carrières de Massongex, Losinger & Cie.

### Sirop de framboises Wander

De toutes les boissons d'été, c'est la plus riche en arôme.

Sirop fait de pur jus de framboises des montagnes, que nous pressons nous-mêmes, et de sucre. Boisson saine et désaltérante. Préparation simple chez soi comme en excursions. Facile à emporter grâce à sa concentration élevée. De même: sirop de mûres Wander, sirop de groseilles Wander etc.

Dr. A. WANDER S.A. BERNE

A remettre tout de suite  
**Atelier de Cordonnerie, à Sierre**  
Bonne clientèle, machines à l'état de neuf. — Conditions très avantageuses. Ecrire au Nouvelliste sous 1523.

On demande  
**femme de chambre**  
entrée de suite à la Pension la Forêt, Leysin.

On cherche un  
**jeune homme**  
comme domestique pr aider à la campagne.  
S'adresser à M. G. Cropt, Antagnas, Vaud.

On cherche une jeune  
**femme de chambre**  
connaissant bien le service de table.  
S'adresser à l'Hôtel du Nord, à Aigle.

On demande un bon  
**domestique**  
sachant conduire les chevaux, pour transports, chez Albert Giroud, Martigny-Batiaz.

**Pressoirs**  
pierre granit avec treuils et roulement à billes, 80/100 brantes, ainsi que vases de 10/11000, 6000 litres en parfait état, à vendre.  
Facilités de paiement on prendrait éventuellement vendage en contre-valeur.  
S'adresser Bureau Fred. Varone, vins, à Sion.

**A louer à Monthey**  
un magasin, avec arrière magasin d'environ 30 m2, situé au centre des affaires. Faire offres écrites sous chiffres O. F. 3643 V. à Orell Fussli Annonces, Sion.

**Déchets de fer**  
ronds 14-20 mm.  
longueurs 0.60 minim.  
sont achetés par  
**LOSINGER & Cie**  
Carrières de Massongex

**Manœuvres**  
Bons manœuvres sont demandés par l'Entreprise S. LOSIO. Se présenter au chantier en gare de Versoix près Genève.

**Dr CHOQUARD absent**  
jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet (service militaire)

On cherche de suite  
**jeune fille**  
dérouillante et présentant bien pour servir au café et restaurant.  
S'adresser au Nouvelliste sous L. V.

**LOCARNO**  
Petite famille bourgeoise cherche pour tout de suite,  
**jeune fille**  
bonne à tout faire. — Références et photo à chiffres 1865 à Publicitas, Locarno.

A louer sur la Place Centrale un  
**appartement**  
de trois pièces. - S'adresser au Conféré.

On cherche  
**jeune fille**  
18 à 25 ans, pour aider au ménage. Bons gages. Ecrire prétentions à H. Alphonse, Poste restante, Mont-Blanc, Genève.

On prendrait en pension à la montagne

**enfant**  
Bons soins assurés. Prendre renseignements sous P3369S Publicitas, Sion.

**Emballages**  
billots en bois très bon état à vendre au prix de fr. 0.30 le billot départ Genève. S'adresser de suite à la maison Sica, primeurs, rue des Volandes à Genève.

**A vendre**  
à Lavey-les-Bains, u.e  
**jolie propriété**  
lotirée, consistant en verger, champ, jardins, bois et maison d'habitation, eau, électricité.  
S'adresser au Nouvelliste sous E. F.

**FROMAGE** gras, très beau, à fr. 3.—; mi-gras tendre à fr. 2.20, bon maigre à fr. 1.70 le kg. **A. Haller, Bex**